

ABONNEMENT aux journaux et périodiques pour l'année 1957

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 31 Janvier 1957

Mesdames,

Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir approuver les abonnements annuels ci-après, pour l'année 1957, qui seront servis à la Mairie, savoir:

	: Nombre d'a- : bonnements	: Prix en CFA
La Revue Agricole .....	1	500.-
Le Peuple: Secrétariat + Ste-Clotilde	2	1.200.-
Le Progrès: Secrétariat + Ste-Clotilde	2	1.200.-
La Vie Communale & Départementale (Paris)	2	400.-
La Gazette des Communes et du Personnel: Communale (Paris) .....	1	250.-
Recueil des Actes administratifs du Dé- partement .....	5	940.-
Journal des Maires et Conseillers Muni- cipaux (Paris) .....	1	213.-
Journal Officiel de la République Fran- çaise (Lois et Décrets) .....	1	1.273

Le Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU.

./...

A la majorité le Conseil Municipal est d'avis de s'abonner aux seuls journaux ~~qu'étaient~~ mentionnés dans le rapport dont lecture vient d'être donnée./.

*Vu  
A Paris, le 20 Mars 1957  
Le Préfet et par délégation  
Le secrétaire général  
signé: R. Petit*